

La SCPHmania

par Myrella Roy

L'année 2014 a marqué le 50e anniversaire des débuts des Beatles à l'émission télévisée de variétés *The Ed Sullivan Show*. Une néomanie s'est alors emparée d'une génération de jeunes mélomanes nord-américains. Les parents demeuraient plutôt impassibles devant l'engouement et les critiques culturelles prédisaient l'éradication de la « Beatlemania ». Cependant, l'histoire de la musique leur a donné tort : les bébé-boumeurs et leurs successeurs fredonnent toujours aujourd'hui les airs des Beatles.

La Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH) s'est enrichie de 96 membres, de 12 partisans individuels et de 46 pharmaciens étudiants partisans au cours de l'année d'adhésion 2013-2014, atteignant un effectif total de 3400 membres et partisans — un signe indéniable d'une SCPHmania envahissante! Comme je suis parmi les téléspectateurs qui se souviennent de cette première apparition des Beatles en sol américain, j'adapterai ici quelques-unes de leurs mélodies pour interpréter les accomplissements de la SCPH en 2014.

Here, There and Everywhere, les gens sont exaltés par le projet SCPH 2015. Jusqu'à décembre 2014, près de 250 membres de la SCPH avaient témoigné, en photos, des transformations que le programme avait opérées dans leur pratique de la pharmacie. Le projet avait attiré presque 1000 abonnés à son compte Twitter (@cshp.2015). Parées de nouveaux atours en début d'année, les pages Web consacrées au programme SCPH 2015 offrent une mine de ressources, dont 56 récits de succès, 34 affiches virtuelles, 17 webinaires et 3 trousse à outils.

How Do You Do It, la préparation des médicaments? Reposant sur les pratiques exemplaires glanées dans le monde entier, l'ouvrage de 242 pages intitulé *Préparation pharmaceutique : lignes directrices* pour les pharmacies fait autorité et devrait fournir des réponses à la plupart des questions sur la préparation aseptique et non aseptique des médicaments, y compris les produits radiopharmaceutiques et les médicaments dangereux, depuis la gestion de la qualité jusqu'à l'externalisation, en passant par la surveillance environnementale. Au terme de *The Long and Winding Road*, le conseil de la SCPH a salué le travail acharné de l'équipe de rédaction et du comité directeur des normes de pratique pour la réalisation historique de ces lignes directrices. Les pharmaciens et

les techniciens en pharmacie canadiens peuvent maintenant *Imagine(x)* comment leurs procédures de préparation se comparent aux pratiques exemplaires et, lorsqu'ils seront dotés d'une trousse à outils conçue à la lumière d'une évaluation préliminaire des besoins, ils pourront gérer plus efficacement l'amélioration de leurs activités de préparation.

That Means a Lot... Grâce à une généreuse commandite de Pfizer Canada, la SCPH a accompli deux projets importants. Le premier consistait à évaluer l'opportunité pour la Société de mettre sur pied un service d'agrément des pharmacies hospitalières. L'analyse du contexte, qui comportait une série d'entrevues avec tous les organismes canadiens de réglementation de la pharmacie et une enquête pancanadienne auprès des chefs et gestionnaires de pharmacies hospitalières, ne s'est pas avérée concluante. Malgré tout, le Conseil de la SCPH considérera offrir un service d'agrément pour combler le créneau d'intérêt décelé dans certaines provinces et certains types d'établissements. Le second projet a abouti à la création d'une trousse à outils pour la valorisation qui aidera la SCPH et ses sections à s'acquitter plus adroitement de ses communications avec les médias et de ses relations avec les gouvernements. La trousse à outils décrit les rouages des gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les éléments d'une stratégie fructueuse de valorisation, les moyens d'influer sur les décisions de principe et d'en mesurer le succès, et la conception de communications efficaces, y compris la formulation de messages types pour favoriser la clarté et la cohérence.

With a Little Help from My Friends, la SCPH a répondu aux appels de consultation lancés par maints amis et parties prenantes : Santé Canada (sur les points forts et les faiblesses de l'approche actuellement utilisée pour la divulgation des pénuries de médicaments et sur une proposition de cadre réglementaire fédéral fondé sur le risque pour composer avec la préparation commerciale en vrac de médicaments), l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (sur les ébauches de ses normes modèles relatives à la préparation de produits stériles dangereux et non dangereux en pharmacie) et l'Ontario College of Pharmacists (par l'intermédiaire de la section ontarienne de la SCPH, sur les ébauches des exigences pour les

systèmes de gestion de la pratique pharmaceutique quant à la traçabilité et à l'étiquetage des médicaments délivrés). La SCPH a aussi témoigné, en collaboration avec SoinsSantéCAN, devant le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie lors de l'étude du projet de loi C-17, Loi visant à protéger les Canadiens contre les drogues dangereuses (Loi de Vanessa); elle en a critiqué plus spécifiquement l'article 21.8 qui imposera aux établissements de santé de déclarer les réactions indésirables graves aux médicaments et les incidents liés aux instruments médicaux mettant en cause un produit thérapeutique directement à Santé Canada (délibérations publiées au http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/412/soci/20cv-f.htm?Language=E&Parl=41&Ses=2&comm_id=47); la Loi a reçu la sanction royale le 6 novembre 2014. La Société a coopéré à de nombreux autres projets multilatéraux avantageux, tels que la qualité de la formation expérientielle et la capacité à y subvenir, sous la direction de l'Association des facultés de pharmacie du Canada, et la nécessité de la spécialisation en pharmacie et la faisabilité d'un système de certification des pharmaciens spécialistes au Canada, sous la conduite du Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie.

Mailman, Bring Me No More Blues, et les bleus sont maintenant choses du passé pour le *Journal canadien de la pharmacie hospitalière (JCPH)*. À l'intention des lecteurs qui ne connaissent pas bien le procédé d'imprimerie, le terme « bleus » (abréviation de « blueprints ») désigne l'impression photographique traditionnellement produite pour copier les documents, qui apparaissait en lignes blanches sur fond bleu. Ce terme est toujours d'usage courant pour désigner l'épreuve finale d'un document avant d'aller sous presse bien que la technologie d'imprimerie contemporaine ait depuis longtemps mis les véritables « blueprints » au rancart. L'impression du numéro de novembre-décembre 2014 a marqué la fin d'une époque pour le *JCPH*. La circulation du Journal uniquement en version électronique s'inscrit dans la tendance au sein des revues spécialisées et permettra d'épargner 80 mille dollars par année en frais d'imprimerie et de port.

Getting Better, c'est ce qu'a fait l'eBulletin de la SCPH en se parant de nouveaux atours au mois de septembre. Optimisé pour les navigateurs mobiles, le site a aussi belle apparence sur les téléphones intelligents et les tablettes! La nouvelle plateforme permet de diffuser les nouvelles de la SCPH plus rapidement et de les partager automatiquement par l'entremise de Facebook et Twitter.

A Beginning, plus précisément, un nouveau départ légal s'est amorcé pour la SCPH en 2014. À la suite de la résolution adoptée lors de l'assemblée générale annuelle de 2013, la SCPH a déposé son règlement administratif modifié et ses statuts de prorogation auprès d'Industrie Canada. Constituée à l'origine le 6 mars 1950 aux termes de la Loi sur les corporations canadiennes, la SCPH a reçu un certificat daté du 30 janvier 2014 attestant que l'organisation

poursuivra ses activités en vertu des dispositions de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

All Together Now, la SCPH et ses sections sont devenues une seule entité juridique. Alors que les anciens règlements administratifs de la SCPH ne faisaient nulle mention des rapports de gouvernance, le nouveau règlement stipule que les sections font partie intégrante de la SCPH. Cette meilleure définition de la gouvernance organisationnelle vise à atténuer la responsabilité civile des membres bénévoles et de la Société elle-même en cas d'acte fautif intentionnel ou de violation de contrat. Afin de respecter les obligations relatives à l'audit et à l'impôt en tant qu'entité unique dès l'exercice financier 2014-2015, le personnel de la SCPH s'est attelé avec les sections à centraliser toute la comptabilité au bureau national.

All I've Got to Do, ou plutôt tout ce que le personnel de la SCPH doit faire a été examiné par des consultants externes. L'examen avait pour but de déterminer si les ressources humaines employées par la Société sont adéquates pour exécuter les programmes et les services de la façon la plus attentive et efficace possible. Le conseil étudie actuellement les stratégies qui permettront la mise en œuvre des recommandations émises par les consultants.

Etcetera était un titre des Beatles qui n'a jamais été édité alors que le potpourri suivant révèle quelques-unes des multiples autres réalisations de la SCPH qui ne devraient pas passer sous silence. Compte tenu des divers milieux de pratique en pharmacie où se déroulent les résidences, le mot « hôpital » a été éliminé du nom « conseil canadien de la résidence en pharmacie ». Les définitions introduites dans le nouveau règlement administratif de la SCPH ont aussi entraîné le changement de nom du « conseil des associés » qui est devenu le « comité de reconnaissance des associés (FCSHP) ». Quant au programme des prix généraux, son administration en a été facilitée grâce à un nouveau système en ligne convivial. Enfin, les Séances éducatives d'été 2014 se sont soldées par un excédent supérieur à trente mille dollars plutôt que le déficit budgété de dix mille sept cent cinquante dollars.

Hello, Goodbye aux employées de la SCPH! Nous avons célébré le dixième anniversaire d'embauche de Robyn Rockwell (agente du service aux membres et des prix). Nous avons fait nos adieux à Susan Korporal comme agente de la section de l'Ontario, remercié Claudette Cella pour avoir assumé ce poste temporairement, puis souhaité la bienvenue à Anne Stacey qui a accepté cette fonction. Nous avons aussi dit adieu à Colleen Drake comme agente des publications et salué Emily Kitagawa pour avoir rempli provisoirement certaines des responsabilités principales de ce poste.

She Loves You, il t'aime, nous t'aimons, SCPH! D'accord, je sais que je manque d'impartialité, mais... yeah, yeah, yeah!

Myrella Roy, B. Sc. Phm., Pharm. D., FCCP, est directrice générale de la SCPH.